

**CONCEPT**

environnement

**DEPARTEMENT DU  
TERRITOIRE DE BELFORT**

**COMMUNE DE JONCHEREY**

**ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR  
D'ASSAINISSEMENT**

**PHASE 1**

**Rapport d'état des lieux**

Présenté par

**CONCEPT Environnement**

23 rue des Salines  
39000 LONS LE SAUNIER

Tél : 03.84.43.25.34

Fax : 03.84.47.22.34

- Avril 2002 -

## SOMMAIRE

<b>I - PRÉSENTATION DE L'ETUDE</b> .....	<b>1</b>
--	----------

<b>1 ère PARTIE - PRÉSENTATION DE LA COMMUNE - ETAT DES LIEUX</b> .....	<b>4</b>
---	----------

<b>I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR D'ETUDE</b> .....	<b>5</b>
I.1 - Introduction .....	5
I.2 - Situation administrative et géographique .....	6
<b>II - POPULATION</b> .....	<b>7</b>
II.1 - Population .....	7
II.2 - Urbanisation .....	8
II.3 - Perspectives d'urbanisation .....	9
II.4 - Densité de l'habitat .....	10
<b>III - ACTIVITES ECONOMIQUES</b> .....	<b>11</b>
III.1 - Activités agricoles .....	11
III.2 - Entreprises - Artisanat .....	12
III.3 - Service public .....	13
III.4 - Monuments historiques .....	13
<b>IV - ASSAINISSEMENT EXISTANT</b> .....	<b>14</b>
IV.1 - Collecte et évacuation des eaux pluviales .....	14
IV.2 - Résultats et analyse des questionnaires .....	25
IV.3 - Bilan sommaire de la station d'épuration de Grandvillars .....	30
<b>V - ALIMENTATION EN EAU POTABLE</b> .....	<b>31</b>
V.1 - Alimentation et qualité de l'eau .....	31
V.2 - Consommation relative à l'échelle de la commune .....	31
<b>VI - MILIEUX NATURELS</b> .....	<b>32</b>
VI.1 - Géologie .....	32
VI.2 - Hydrogéologie .....	32
VI.3 - Paysage - Topographie .....	32
VI.4 - Zones naturelles d'intérêt écologique .....	33
VI.5 - Milieu hydraulique superficiel .....	34
<b>VII - CONCLUSION DE LA PARTIE 1</b> .....	<b>41</b>

**2 ème PARTIE - ETUDE DES SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
..... 42

<b>I - INTRODUCTION</b> .....	<b>43</b>
<b>II - ANALYSE DE L'HABITAT</b> .....	<b>43</b>
II.1 - Objectif de l'analyse de l'habitat .....	43
II.2 - Méthodologie de l'analyse de l'habitat .....	43
II.3 - Résultats de l'examen visuel de l'habitat sur la commune. ....	46
II.4 - Commentaire sur l'examen visuel. ....	47
II.5 - Incidences. ....	48
<b>III - RESULTATS DE LA CAMPAGNE PEDOLOGIQUE</b> .....	<b>49</b>
III.1 - Sondages à la tarière à main .....	49
III.2 - Tests de perméabilité .....	49
III.3 - Carte d'aptitude des sols à l'assainissement non collectif .....	51
<b>IV - DESCRIPTION DES FILIERES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF PRECONISEES</b> .....	<b>52</b>
IV.1 - Pré-traitement .....	52
IV.2 - Traitement des eaux usées .....	52

**3ème PARTIE - SYNTHÈSE DE LA PHASE 1 ET PROPOSITION DE SOLUTIONS  
D'ASSAINISSEMENT** ..... **54** |

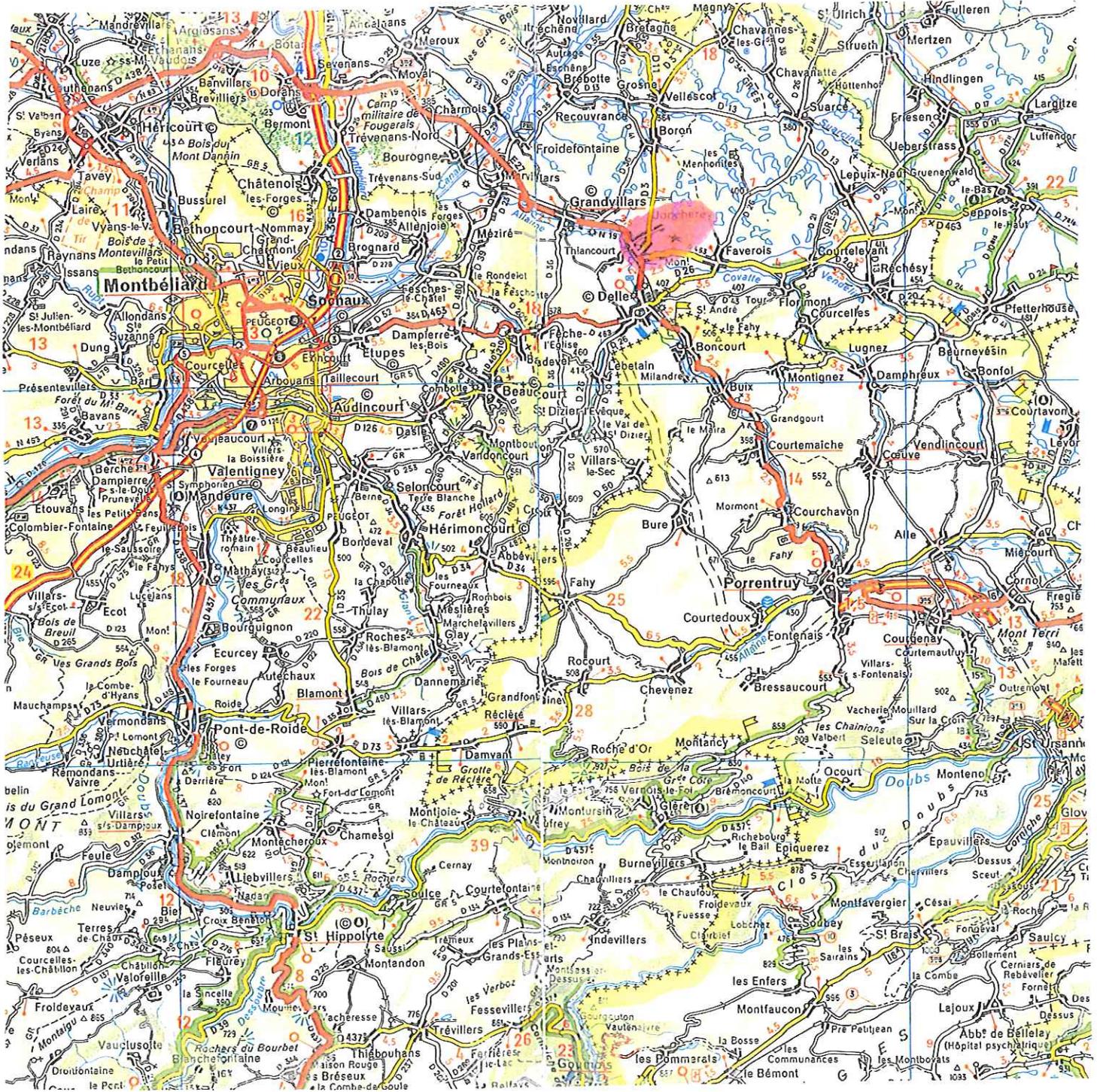
<b>I - BILAN DE LA PHASE 1</b> .....	<b>55</b>
I.1 - Rappel .....	55
I.2 - Reconnaissance des réseaux existants .....	55
I.3 - Examen visuel .....	55
I.4 - Carte des sols .....	55
<b>II - PROPOSITION DE SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT</b> .....	<b>56</b>

**ANNEXES**

**PREMIÈRE PARTIE**

**PRÉSENTATION DE LA COMMUNE**

Situation géographique de la commune  
(échelle 1/200.000ème)



## I - PRÉSENTATION DE L'ETUDE

L'étude d'assainissement présentée a pour but de proposer aux Elus l'établissement du zonage d'assainissement du territoire de la commune de Joncherey au sens de l'article 35 de la Loi sur l'Eau, ainsi que de définir à l'intérieur de chaque unité identifiée les solutions techniques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées d'origine domestique.

Ces solutions techniques qui vont de l'assainissement autonome à la parcelle à l'assainissement de type collectif doivent répondre aux préoccupations et objectifs des maîtres d'ouvrage qui sont de :

- garantir à la population présente et à venir des solutions durables pour l'évacuation et le traitement des eaux usées,
- respecter le milieu naturel en préservant les ressources en eaux souterraines et superficielles,
- assurer le meilleur compromis technico-économique,
- s'inscrire en harmonie avec la législation.

A ce titre, la Loi sur l'Eau du 3 Janvier 1992 préconise que les Collectivités territoriales compétentes doivent :

- 1 se doter d'un zonage déterminant les zones d'assainissement collectif et non collectif (l'assainissement collectif est le regroupement de deux logements au moins, sur un système commun),
- 2 contrôler les systèmes d'assainissement non collectif et assurer les dépenses des opérations de contrôle,
- 3 réaliser les investissements et l'exploitation des ouvrages collectifs (la collecte, le stockage et l'épuration),

et facultativement,

- 4 mettre en place un service d'entretien des systèmes non collectifs.

L'étude doit être réalisée avec le souci :

- de fournir aux décideurs l'information la plus large possible pour qu'ils définissent, en toute connaissance de cause, une politique globale de gestion des eaux usées sur leur territoire portant principalement sur la délimitation des zones d'assainissement collectif et des zones d'assainissement non collectif : **outil d'aide à la décision**,
- de donner une vision claire et pédagogique des programmes d'action et d'investissement hiérarchisés et quantifiés : **outil de planification**.

**DEUX OBJECTIFS SONT VISES :**

- ⇒ **Dans un premier temps, définir, à partir d'une identification des spécificités locales (configuration de l'habitat, nature des sols, état de l'assainissement existant), les solutions techniques les mieux adaptées à la commune et à chaque écart, établir les coûts des travaux correspondants.**

De cette façon, les Elus communaux pourront comparer objectivement et au cas par cas les solutions proposées et se décider sur celle qui leur semble la mieux adaptée.

Nous rappellerons, à ce propos, que cette démarche est rendue obligatoire dans le cadre de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 qui précise que les communes déterminent les zones d'assainissement non collectif et collectif sur leur territoire.

- ⇒ **Dans un deuxième temps, intégrer ces solutions dans une logique de Service Public, à l'échelle de la commune de Joncherey :**

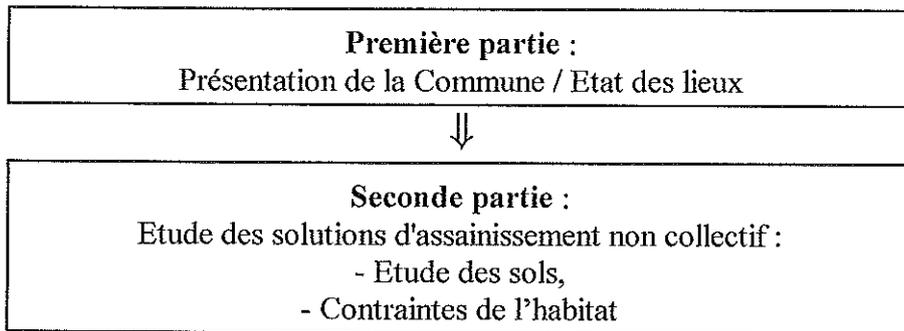
- ▶ définir les structures de Maîtrise d'Ouvrage à partir des structures existantes et leur compétence spécifique dans ce domaine,
- ▶ Etablir le programme des actions à mener en fonction des besoins et des priorités locales et en fonction des financements disponibles,
- ▶ Concevoir une organisation de la gestion du Service Public d'assainissement selon les différents niveaux auxquels la Collectivité souhaiterait placer ses interventions :
  - . Travaux et exploitation de systèmes d'assainissement collectif,
  - . Contrôle de l'assainissement non collectif,
  - . Entretien de l'assainissement non collectif,
  - . Réhabilitation de l'assainissement non collectif,

et en évaluer l'impact sur le prix du mètre cube d'eau par des simulations financières.

Les Elus disposeront alors d'un véritable programme prévisionnel leur permettant d'arrêter les limites de leur ZONAGE d'assainissement et de le soumettre, tel que le prévoit la Loi sur l'Eau, à l'Enquête Publique.

L'étude du schéma s'articule de la manière suivante :

### **PHASE 1**



# PARTIE 1

---

## PRÉSENTATION DE LA COMMUNE ETAT DES LIEUX

## I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR D'ETUDE

### I.1 - Introduction

*La superficie du Territoire de Belfort est de 610 kms<sup>2</sup>, soit environ un millième du territoire français et 3,8 % de la région de Franche Comté.*

*Le Territoire de Belfort se situe sur la ligne de partage des eaux du Rhin et du Rhône. Il est à la jonction du plateau de la Haute Saône et de la Plaine d'Alsace.*

*Le Territoire de Belfort a 25 km de frontière commune avec la Suisse. Il est entouré des départements du Haut Rhin, des Vosges, de la Haute Saône et du Doubs.*

*Il se situe au Nord de la région Franche Comté, à laquelle il appartient. Le relief du Territoire de Belfort peut se caractériser par trois zones :*

- au Nord, la montagne Vosgienne aux sommets arrondis. Le point culminant du département est le Ballon d'Alsace (1.247 m),*
- au Sud, les plateaux et collines du massif du Jura (600 m),*
- au centre, la Trouée de Belfort et le Sundgau où s'écoulent les eaux des rivières.*

*Les distances entre les villes du département et Belfort s'échelonnent de 3 à 32 km, avec une moyenne de 13 kms.*

*Belfort est à 400 km de Paris, 300 km de Lyon, 140 km de Strasbourg, 90 km de Besançon, 95 km de Fribourg, 150 km de Zurich et 66 km de Bâle.*

*Grâce à l'autoroute A 36, l'aéroport international de Bâle - Mulhouse est à moins de 40 minutes et les futures lignes TGV mettront Belfort à moins de deux heures de Paris.*

*La population du Territoire de Belfort a connu une forte croissance à la fin du 19ème siècle. En 40 ans, elle est passée de 56.000 habitants en 1871 à 101.000 à la veille de la première guerre mondiale, soit une croissance de 1,45 % par an pendant cette période.*

*Cet accroissement de la population était principalement dû à l'implantation d'industries alsacienne et de leurs ouvriers.*

*La population a ensuite stagné jusqu'aux années 1960, puis s'est de nouveau accrue à un rythme relativement important jusqu'au années 1980 : 100.000 habitants en 1961, 132.000 en 1982 soit une augmentation de 1,33 % par an sur une période caractérisée par un accroissement important (le baby-boom) et une immigration liée à une forte croissance économique.*

*Aujourd'hui, la population du Territoire de Belfort est d'environ 138.000 habitants. Sa densité est relativement forte : 227 habitants au km<sup>2</sup> contre 61 habitants au km<sup>2</sup> en Franche Comté et à peine plus de 100 habitants au km<sup>2</sup> à l'échelle nationale.*

*L'agglomération Belfortaise, avec 78.000 habitants (dont 50.000 à Belfort même), représente plus de la moitié de la population du territoire.*

*Delle (7.000 habitants) et Beaumont (5.600 habitants) au Sud, Giromagny (3.400 habitants) au Nord sont les trois autres centres importants.*

*Mis à part ces principaux centres urbains, 12.000 habitants se répartissent sur le reste du Territoire de Belfort.*

*La commune de Joncherey avec 1.314 habitants représente un peu moins de 11 % de la population non urbaine du Territoire de Belfort.*

## I.2 - Situation administrative et géographique

La commune de Joncherey se situe au Sud du département du Territoire de Belfort. elle se trouve à environ 15 kilomètres au Sud Est de Belfort.

Le territoire est desservi par la nationale n° 19 et par les départementales n° 3, 463 et 44.

A noter également, le passage d'une voie de chemin de fer qui passe dans la partie basse du village, le long de la rivière mais qui est désormais fermée.

La commune est traversée par deux rivières : l'Allaine et la Coeuvatte.

La Coeuvatte se jette dans l'Allaine sur le territoire de Joncherey.

Joncherey est entourée des communes suivantes :

- Grandvillars au Nord Ouest,
- Boron au Nord,
- Faverois à l'Est,
- Delle au Sud,
- Thiancourt à l'Ouest.

La superficie du territoire communal s'élève à 518 ha dont 175 de forêt communale (environ 15 ha de forêt privée).

Les principaux pôles d'urbanisation se trouvent à Belfort mais aussi à Delle.

La carte page suivante présente la commune (carte IGN au 1/25.000ème).

## II - POPULATION

### II.1 - Population

La commune de Joncherey abrite 1.314 habitants d'après le dernier recensement de 1999.

La densité de la population est de 253 habitants par km<sup>2</sup>, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne départementale.

Les tableaux suivants donnent les caractéristiques de l'évolution de la population ces dernières années (source INSEE - Recensement 1999).

Population			
Années	1999	1990	1982
Population sans double compte	1.314	1.300	1.263

Depuis 1982, la population de Joncherey a augmentée de 4 % et a plus augmentée de 1982 à 1990 que de 1990 à 1999.

En revanche, le nombre de naissance diminue depuis 1982.

Naissances, décès			
	1990 - 1999	1982 - 1990	1975 - 1982
Naissances	91	100	163
Décès	105	77	72
Variation absolue de la population	+ 14	+ 37	+ 163

Taille des ménages		
1 personne		16,7 %
2 personnes		39,2 %
3 personnes		19,5 %
4 personnes		15,2 %
5 personnes		7,1 %
6 personnes et plus		2,2 %
Total	%	100 %
	Nombre	492

Nombre de résidences principales selon le nombre de pièces		
1 pièce		0,8 %
2 pièces		2,0 %
3 pièces		12,0 %
4 pièces		27,2 %
5 pièces et plus		57,9 %
Total	%	100 %
	Nombre	492

Près de 56 % des foyers sont composés de 1 à 2 personnes mais près de 58 % des habitations possèdent 5 pièces ou plus, les habitations sont donc sous-occupées.

Le taux d'occupation des logements est de 2,56 habitants par logement si l'on considère l'ensemble des logements. en revanche, ce taux est de 2,67 habitants si l'on ne prend en compte que les résidences principales.

## II.2 - Urbanisation

L'urbanisation de la commune de Joncherey se fait selon 3 axes :

- sur la nationale 19, le long de l'Allaine et de la Coeuvalte,
- sur la D 463 vers Faverois,
- sur la Rue du Chêne et du Bambois.

Le parc de logement est le suivant :

Nombre de logements par catégorie		
Résidences principales		96,1 %
Résidences secondaires		0,8 %
Logements vacants		3,1 %
Total	%	100 %
	Nombre	512

La quasi totalité des logements sont des résidences principales et seulement 4 habitations sur l'ensemble du parc de logements constituent des résidences secondaires.

Nombre de logements selon l'époque d'achèvement		
Avant 1949		20,1 %
De 1949 à 1974		43,6 %
De 1975 à 1981		19,5 %
De 1982 à 1989		9,8 %
1990 ou après		7 %
Total	%	100 %
	Nombre	512

La plupart des logements a été construit entre 1949 et 1974. Seulement 7 % se sont construit après 1990.

Nombre de résidences principales selon le type d'immeuble		
Maison individuelle		94,3 %
Immeuble collectif		4,7 %
Autre		1 %
Total	%	100,0 %
	Nombre	492

Nombre de résidence principales selon le confort		
Rés. princ. avec WC à l'intérieur		97,8 %
Rés. princ. sans baignoire ni douche		1,8 %
Rés. princ. avec baignoire ou douche		98,2 %

Nombre de résidences principales selon le statut d'occupation		
Propriétaire		88 %
Locataire		10 %
Logé gratuitement		2 %
Total	%	100,0 %
	Nombre	492

L'habitat est constitué principalement de maisons individuelles de type rural et de taille moyenne.

88 % des habitants sont propriétaires de leur habitations et 10 % sont locataires.

Joncherey est une commune à caractère résidentiel, lié à l'activité économique du secteur de Belfort, Delle et Sochaux.

Au cours de notre examen visuel, nous avons recensé 501 logements et bâtiments.

### II.3 - Perspectives d'urbanisation

La commune dispose d'un Plan d'Occupation des Sols approuvé en 1992. Ce POS prévoit plusieurs zones d'urbanisation futures (zone NA) et notamment le secteur entre la Rue de Leige et la Rue du 11ème Dragon, mais aussi 3 secteurs répartis entre la Rue du Caporal Peugeot, la Rue sous le Rang, la Grande Rue et la Rue d'Alsace.

La commune dispose donc d'une perspective non négligeable de construction de nouveaux logements dans les années à venir, ce dont il faudra tenir lors du zonage d'assainissement. En effet, la capacité d'accueil supplémentaire serait d'environ 400 personnes.

Enfin, depuis 1990, 45 habitations se sont construites sur l'ensemble du territoire communal.

## II.4 - Densité de l'habitat

Cette donnée permet de justifier de l'intérêt de l'assainissement collectif (en l'absence de contraintes spécifiques). En effet, le coût d'investissement par branchement est directement lié à la densité de l'habitat. Il sera d'autant plus faible que cette densité est forte.

On considérera qu'une densité inférieure à un logement tous les 30 mètres linéaires est incompatible avec l'assainissement collectif.

Les résultats sont mentionnés dans le tableau suivant :

Secteur	Nombre de logements	Longueur de la voirie (m)	Densité
Rue d'Alsace	40	1.000	1 logt / 25 ml
Rue de Belfort	61	860	1 logt / 14 ml
Rue de la Chefferie	8	170	1 logt / 21 ml
Rue de l'Eglise	14	300	1 logt / 21 ml
Rue Sous la Creuse	18	225	1 logt / 12 ml
Place de l'Eglise	6	140	1 logt / 24 ml
Place Charbonnier	8	140	1 logt / 18 ml
Impasse de la Haute Croix	7	75	1 logt / 11 ml
Rue des Chênes	44	850	1 logt / 19 ml
Impasse des Chenevières	8	80	1 logt / 10 ml
Rue Sous le Rang	20	475	1 logt / 24 ml
Rue Près sur la Ville	12	260	1 logt / 22 ml
Rue de Bambois	48	640	1 logt / 13 ml
Rue du Caporal Peugeot	63	1.100	1 logt / 17 ml
Rue du Champs du Mai	29	400	1 logt / 14 ml
Rue du 44ème Régiment d'Infanterie	32	490	1 logt / 15 ml
Grande Rue	54	700	1 logt / 13 ml
Rue de Voivre	24	400	1 logt / 17 ml
Impasse des Peupliers	4	40	1 logt / 10 ml
Rue du 11ème Dragon	22	350	1 logt / 16 ml
Rue de Leige	3	150	1 logt / 50 ml
Rue des Vergers	2	55	1 logt / 27 ml
Impasse des Charmilles	5	100	1 logt / 20 ml

Mis à part la Rue de Leige, les densités d'habitats sont assez importantes pour envisager la mise en oeuvre de l'assainissement collectif sur Joncherey. A l'échelle de la commune, la densité moyenne est de 1 logements tous les 19 mètres, soit une forte densité.

### III - ACTIVITES ECONOMIQUES

#### III.1 - Activités agricoles

L'activité agricole est en déclin : 2 exploitations seulement sont encore en activité. Elles regroupent à elles deux environ 170 UGB.

Le tableau suivant renseigne les exploitations agricoles présentes sur la commune.

NOM	ADRESSE	SUPERFICIE	NOMBRE D'UGB	MISE AUX NORMES
RICHE	1, Rue des Vergers (en cours de déménagement)	110 ha	91	en cours
EARL YODER	18, Grande Rue	90 ha	80	non

*Les flux polluants générés ne sont pas négligeables sachant qu'un bovin =  
32 éq.hab. et qu'un éq.hab. =*

- \* 60 g de DBO, (demande biologique en oxygène),*
- \* 57 g de MOX (matière organique oxydable),*
- \* 9 g d'azote ammoniacal (NH4).*

*En période d'étiage, on considère que 1 % de ce gisement peut atteindre le milieu naturel (hypothèse issue du document "Comment évaluer les objectifs de réduction des flux polluants de substances polluantes d'une agglomération" élaboré par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la DIREN en février 1997).*

A noter aussi, la présence d'un centre équestre , Route de Bâle, regroupant environ 50 chevaux.

### III.2 - Entreprises - artisanat

La liste des artisans et commerçants de la commune est donnée dans le tableau suivant :

NOM	ADRESSE	ACTIVITE
Ets METZGER "Huit à Huit"	38, Grande Rue	Alimentation
"Les Vins Lambelin"	1, Grande Rue	Vins et spiritueux
Régis DIETLIN "La Sapinière"	48, Rue de Belfort	Bar
"La Potinière"	16, Grande Rue	Restaurant
Philippe BAECHLER	38, Grande Rue	Tabac - Journaux
"Auto Contact"	31, Rue du Caporal Peugeot	Garage
"RICHE Frères"	6, Grande Rue	Garage Peugeot (soumis à déclaration)
FISCHER	57, Rue du Caporal Peugeot	Garage Ford (soumis à déclaration)
Lahbib FIRDAOUISSI	27, Rue d'Alsace	Dépannage
"Salon Chantal"	12, Grande Rue	Salon de coiffure
"Symphonie fleurs"	23, Grande Rue	Fleuriste
"La Sapinière"	48, Rue de Belfort	Dépôt PRIMAGAZ
Roland SANAITIS	19, Grande Rue	Dépôt BUTAGAZ
Bertrand GERARDIN	47, Rue de Belfort	Cabinet d'assurances
Guy MOUGNARD	7, Rue de la Creuse	Cabinet d'assurances
Georges BRAND	14, Rue Sous le Rang	Chauffagiste
Denis FISCHER	14, Rue Voivre	Chauffagiste
François MARISA	11, Grande Rue	Chauffagiste
Hubert GAVILLOT	35, Rue d'Alsace	Menuisier
Christian MUNCH	16, Rue du Caporal Peugeot	Menuisier
Guy Fleurette	10, Rue de Leige	Plâtrier
Alain ROLLAND	1, Rue du Caporal Peugeot	Peintre
Bruno KERDUDO	57, Rue des Chênes	Peintre
Patrick VIENNOT	38, Rue de Bambois	Ramoneur
Espaces verts 2000	15, Rue du 11ème Dragon	
Bernard BITARD "C&D Aqualogis"	22, Rue du Bambois	
Bernard FROEHLY	Rue du Caporal Peugeot	Centre équestre
Michelle BUTET	32, Rue d'Alsace	Edition culturelle
Arlette DONNAT	5, Rue Sur la Creuse	Formation continue
EURO Evasion "Vacances adaptées"	3, Rue Sur la Creuse	
Georges RIETH	Route de Boron	Récupération auto (soumis à autorisation)
SERVICE Multi-Dépannages	1, Rue d'Alsace	
Joëlle VERGNE - MAIRE	3, Rue Sous le Rang	Infirmière

A noter, la prochaine installation sur la commune d'un couvreur, à côté du garage Renault, Rue du Caporal Peugeot.

L'ensemble de ces activités n'est pas susceptible de générer des rejets très différents des rejets domestiques. Cependant, certaines activités comme la restauration peuvent engendrer un flux d'eaux vannes plus conséquent.

Enfin, les rejets des garages, tels que les huiles de vidange, doivent être surveillés et contrôlés.

### **III.3 - Service public**

La commune dispose d'une salle des fêtes pouvant accueillir environ 100 personnes. Cette salle est louée environ 15 fois pendant l'année.

L'école regroupe 165 élèves, 100 écoliers en primaire (4 classes) et 65 en maternelle (3 classes). Il n'y a pas de cantine scolaire.

Sur la place de l'Eglise, on trouve une structure d'accueil pour les activités manuelles et culturelles.

Enfin, une petite bibliothèque se trouve dans le même bâtiment que le bureau de poste et la salle des fêtes.

Notons aussi la présence d'un camping municipal à l'extrémité de la Rue des Chênes, ouvert d'avril à octobre et possédant 133 emplacements. Cependant, le taux d'occupation moyen est d'environ 50 emplacements.

Pour le traitement de ses eaux usées, le camping possède un plateau filtrant situé en contre bas du site, en limite de la forêt.

### **III.4 - Monuments historiques**

Le Mémorial du Caporal Peugeot a été inscrit en 1998. Un périmètre de protection de 500 mètres autour de ce monument a été déclaré. Le périmètre de protection est présenté sur le plan ci-après.

Périmètre de protection  
du Mémorial du Caporal Peugeot  
(échelle 1/5.000ème)



## IV - ASSAINISSEMENT EXISTANT

### IV.1 - Collecte et évacuation des eaux pluviales

Une étude sur le réseau de Joncherey a été réalisée en 1992 par la Direction Départementale de l'Équipement du Territoire de Belfort, Subdivision de Delle.

Le réseau collecte les eaux pluviales, les eaux de ruissellement et aussi les eaux usées.

Ce réseau n'est pas, au vu des normes actuelles, un réseau d'assainissement puisqu'il ne mène à aucune unité d'épuration.

L'évacuation des eaux collectées se fait grâce à 6 exutoires, 5 dans l'Allaine et 1 dans la Coeuvalte.

Les premières canalisations ont été posées en 1962 et depuis, il a été souvent le fait d'opérations ponctuelles, comme récemment le busage du fossé le long de la voie ferrée en contre bas des logements de la Rue de Belfort, mais aussi la pose en mars 2002 d'une canalisation de  $\varnothing$  150 afin de collecter les eaux usées en contre bas des parcelles de la Rue des Chênes.

Il existe deux secteurs en séparatif, Rue du 44<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie et Rue du 11<sup>ème</sup> Dragon. Pour cette dernière, il s'agit plutôt d'un double réseau pluvial permettant d'éviter l'engorgement lors de fortes pluies.

L'ensemble de ce réseau véhicule de nombreuses eaux claires dues aux étangs et bassins de rétention se déversant dans le réseau, mais aussi à la présence de nombreuses sources sur le territoire communal.

De plus, les sols argileux favorisent les ruissellements et lors de fortes précipitations, les eaux se retrouvent dans le réseau de collecte de Joncherey, ce qui pose de nombreux problèmes.

L'étude du réseau de Joncherey a consisté en l'ouverture de plusieurs regards tampons, 35 au total, afin de vérifier l'état des canalisations, leurs diamètres et pour identifier la présence éventuelle d'eaux claires parasites.

Enfin, lorsque c'était possible, en tête de réseau et aux exutoires, les débits ont été estimés pour évaluer l'étanchéité du réseau.

Il faut préciser que le temps était sec et qu'il n'avait pas plu depuis plusieurs jours.

#### IV.1.1 - Secteur Nord

Ce secteur concerne la zone allant de la Rue des Chênes à la Rue de Belfort en passant par la Rue de Bambois et une partie de la Grande Rue ainsi que la Rue de Voivre, la Rue Sur La Creuse et la Rue du 11ème Dragon.

##### \* Zone 1 : Rue des Chênes, Rue du 11ème Dragon et Rue de Bambois

En ce qui concerne la Rue des Chênes, elle est desservie par un collecteur de  $\varnothing$  300 mm en béton.

La profondeur du radier est faible, de l'ordre de - 90 cm. Ce tronçon est très encrassé mais aucune eau parasite n'y circule.

Très récemment un collecteur de  $\varnothing$  150 mm a été posé en contre bas des parcelles du côté pair de la Rue des Chênes. Cette canalisation collecte les eaux usées et rejoint le collecteur de la Rue d'Alsace, aucune circulation d'eau claire parasite n'y a été détecté.

La Rue du 11ème Dragon dispose de 2 collecteurs posés en parallèle.

La surverse de l'étang Prévot rejoint le réseau au niveau du lotissement. Le trop plein de l'étang est évacué dans une canalisation de  $\varnothing$  300 mm en béton passant sous le fossé. Le débit y circulant est de l'ordre de 5 litres en 10 secondes.

Ce collecteur rejoint le réseau de la Rue du 11ème Dragon au niveau d'un premier déversoir d'orage, permettant, en cas de gros débit de transférer une partie des eaux de l'étang vers une seconde canalisation en béton de  $\varnothing$  500 mm.

Un second déversoir d'orage, fonctionnant comme le premier se situe en face de l'habitation n° 7. A noter que les eaux du fossé vont directement dans la canalisation de  $\varnothing$  500 mm.

La profondeur du radier, sur ce secteur varie entre - 150 et - 275 cm. L'état général des collecteurs est ici plutôt satisfaisant.

Ces 2 canalisations se rejoignent dans le bas de la Rue de Bambois.

Les collecteurs de la Rue des Chênes et de la Rue du 11ème Dragon se rejoignent au carrefour de la Rue de Bambois et de la Rue d'Alsace, avant de "descendre" la Rue de Bambois dans une canalisation de  $\varnothing$  400 mm.

A noter que certains regards du haut de la Rue d'Alsace ont été recouvert lors du goudronnage de la route.

Au niveau du carrefour entre la Rue de Bambois et les Rues du Champ de Mai et de l'Eglise, le réseau est assez encrassé. On y trouve un bon débit d'eaux parasites mais difficile à évaluer étant donné que la faiblesse de la pente entraîne une stagnation des eaux.

Cependant, au vu des volumes d'eau présents à ce noeud et au débit estimé en tête de réseau, on peut penser que le réseau draine une source entre ces deux points.

Le diamètre des collecteurs de la Rue du Champ de Mai varie de 250 à 300 mm alors que ceux de la Rue de l'Eglise vont de 400 à 500 mm. Après ce noeud, la canalisation rejoignant la Rue de Belfort est de  $\varnothing$  600 mm.

**\* Zone 2 : Rue de Voivre, Rue Sur la Creuse, Rue du Champ de Mai, Rue du Prés sur la Ville et Rue de Belfort.**

En amont de ce secteur se trouvent 2 bassins de rétention ayant pour rôle de limiter l'afflux soudain lors d'événements pluvieux importants.

Le premier bassin présenté ci-dessous à une capacité de 2.200 m<sup>3</sup> de stockage et se trouve à 300 m en amont des maisons de la Rue du Champ de Mai.



Les eaux de ce premier bassin se déversent dans un second bassin de rétention par l'intermédiaire d'une canalisation de  $\varnothing$  400 mm puis dans un fossé. Ce second bassin est plus petit puisque d'un volume de 280 m<sup>3</sup>. Il se situe juste au dessus des habitations de la Rue Champ de Mai.



Le débit estimé s'écoulant du premier bassin était de l'ordre de 3 litres en 10 seconde.

Les eaux de ces bassins de rétentions se dirigent ensuite vers la Rue de Belfort par l'intermédiaire d'une canalisation indépendante du réseau de collecte qui rejoint l'Allaine par le biais d'un exutoire commun avec le réseau de collecte de Joncherey.

Les collecteurs de la Rue du Champ de Mai ainsi qu'une partie de la Rue Sur la Creuse sont de  $\varnothing$  300 mm, cependant bon nombre de regards ont été recouvert lors du goudronnage de la route, ce qui empêche d'en vérifier l'état.

Pour ce qui concerne la Rue Prés Sur la Ville, la tête du réseau est en  $\varnothing$  300 mm et la jonction avec la Rue de Belfort se fait en  $\varnothing$  500 mm.

Enfin, la collecte de la Rue Voivre se fait à l'aide d'une canalisation de  $\varnothing$  250 mm pour la tête du réseau et de  $\varnothing$  500 mm lorsqu'elle rejoint la Rue de Belfort.

A noter la présence, au niveau de la Rue de Belfort, d'importantes eaux parasites juste avant la jonction avec le collecteur de la Rue Prés sur la Ville.

Une canalisation de  $\varnothing$  600 achemine ces eaux vers leur exutoire, Rue de Belfort.

Enfin, l'ensemble des eaux collectées sur les zones 1 et 2 se retrouvent Rue de Belfort pour rejoindre l'Allaine par un exutoire commun.

Les eaux collectées dans la Rue de Bambois rejoignent l'exutoire par l'intermédiaire d'une canalisation de  $\varnothing$  800 mm, empruntant la Rue de Belfort.

La profondeur du radier varie sur cette portion entre - 135 et - 165 cm.

Le débit au niveau de cet exutoire peut être estimé à environ 5 litres/seconde soit plus de 400 m<sup>3</sup> par jour.

Au vu du débit sanitaire théorique (environ 65 m<sup>3</sup>/j) on voit bien la prédominance des eaux claires parasites dans ce secteur de Joncherey.



Exutoire Rue de Belfort

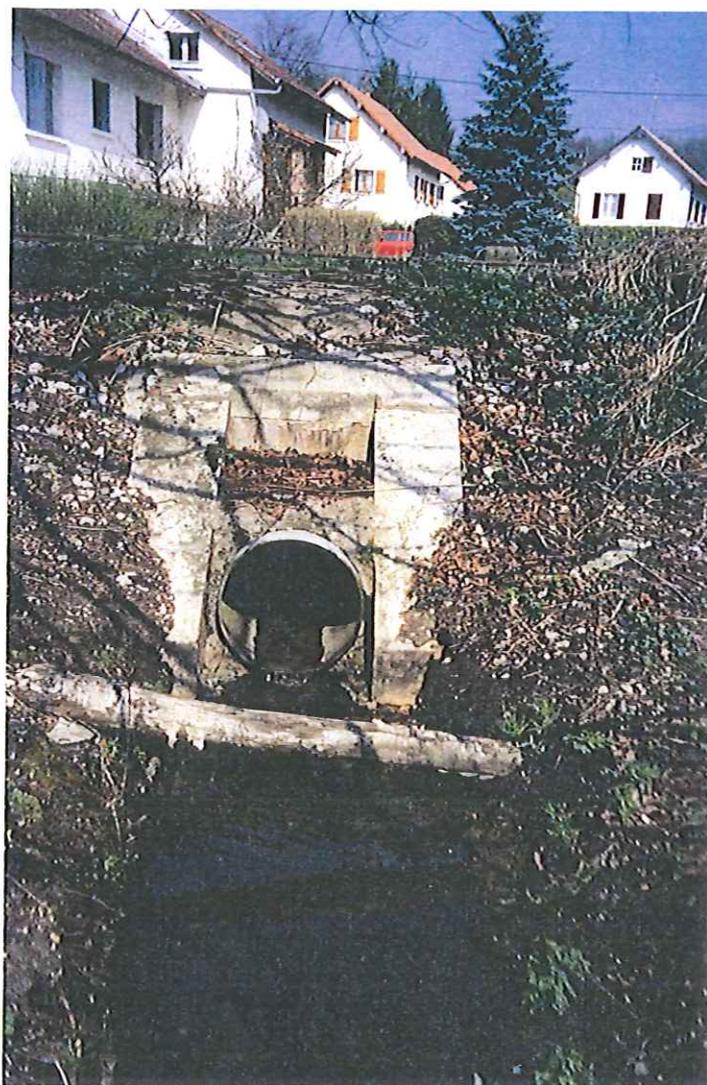
**\* Zone 3 : Impasse de la Chefferie et Rue de Belfort.**

Le collecteur de  $\varnothing$  400 mm de l'Impasse de la Chefferie récupère les eaux d'un fossé. De même, le collecteur de la Rue de Belfort de  $\varnothing$  400 à 600 mm capte des sources.

Enfin, le long de voie ferrée, un fossé a été busé pour récupérer les eaux usées et les eaux de pluie des habitations situées en contre bas de la rue de Belfort.

L'ensemble de ces collecteurs rejoint un exutoire situé à proximité du passage à niveau entre Joncherey et Grandvillars.

Le débit à cet exutoire est de l'ordre de 5 litres en 10 secondes, soit environ  $45 \text{ m}^3$  par jour, bien plus qu'il ne devrait en couler si l'on ne prenait en compte que la population raccordée.



Exutoire près du passage à niveau

## IV.1.2 - Secteur Sud

Ce secteur comprend la zone entre la Rue d'Alsace et la Rue du Caporal Peugeot ainsi que la Grande Rue.

### \* Zone 1 : Rue d'Alsace et Grande Rue

La Rue d'Alsace est desservie par 2 collecteurs passant de chaque côté de la Rue. Les diamètres de ces collecteurs varient de 300 à 500 mm.

Dans le bas de la rue le collecteur des numéros pairs est rejoint par un fossé drainant une partie des eaux du bassin de rétention situé en contre bas du camping.

L'ensemble rejoint le côté pair de la Grande Rue. On peut noter une arrivée d'eau claire dans la Rue d'Alsace (1litre en 10 secondes) et le débit du fossé drainant le bassin de rétention est d'environ 5 litres en 10 secondes.

Au niveau de cette jonction, il existe un déversoir d'orage acheminant, si nécessaire, le surplus d'eau du côté impair de la Grande Rue par l'intermédiaire d'une canalisation béton de  $\varnothing$  500 à 600 mm, aboutissant à un second déversoir d'orage qui évacue le trop plein directement dans l'Allaine.

L'ensemble de ces eaux ainsi que celles collectées dans la Grande Rue par 2 collecteurs de  $\varnothing$  150 à 600 mm est rejeté dans l'Allaine par l'intermédiaire de 2 exutoires.

Par ailleurs, ces collecteurs sont assez encrassés et ont une profondeur de radier ne variant que peu de la cote de - 110 cm.

Les 2 exutoires sont situés pour l'un, derrière la Place Charbonnier et pour l'autre, derrière les logements 31 et 33 de la Grande Rue.



Exutoire Place Charbonnier



### Exutoire derrière les logements 31 et 33 de la Grande Rue

On constate encore que cette portion du réseau de Joncherey véhicule beaucoup d'eaux claires parasites.

**\* Zone 2 : Rue du 44ème Régiment d'Infanterie, Rue Sous le Rang et Rue du Caporal Peugeot.**

Le lotissement, Rue du 44ème Régiment d'Infanterie est équipé d'un réseau séparatif. La canalisation des eaux usées est de  $\varnothing$  150 à 200 mm. La canalisation des eaux pluviales varie de  $\varnothing$  200 à 400 mm.

Ce réseau est en bon état, bien que légèrement encrassé. Il véhicule des eaux claires d'un débit estimé à 3 litres en 10 secondes.

Il rejoint le collecteur unitaire de la Rue Sous le Rang dont le diamètre des canalisations varie de 200 à 400 mm.

Le collecteur de la Rue Sous le Rang rejoint la rue des vergers et ce, par deux voies différentes :

- une partie des eaux arrive du lotissement Rue du 44ème Régiment d'Infanterie, rejoint le fossé drainant les eaux de surverse du bassin de rétention situé en contrebas du camping. Ce fossé se scinde ensuite pour rejoindre le collecteur de la Rue d'Alsace, pour une partie et l'autre rejoignant la Rue des Vergers.
- l'autre partie des eaux du lotissement ainsi que les eaux de la Rue Sous le Rang rejoignent la Rue des Vergers en passant à l'arrière des parcelles des habitations impairs de la rue du Caporal Peugeot. Ce transport se fait par l'intermédiaire d'une canalisation de  $\varnothing$  500 mm.

La canalisation réceptrice, Rue des Vergers rejoint ensuite le collecteur de la Rue du Caporal Peugeot.

En ce qui concerne les collecteurs de la Rue du Caporal Peugeot, ils récupèrent les fossés du haut de la rue, notamment celui provenant du centre équestre et qui semble assez concentré en matière organique.

La taille des collecteurs varie de  $\varnothing$  300 à 800 mm jusqu'à l'exutoire situé au niveau du Pont de la Coeuvalte.

Il existe plusieurs traversées de route permettant de délester le côté impair du réseau en cas de fortes pluies.

Le débit estimé au niveau de l'exutoire de la Coeuvalte est de l'ordre de 10 litres en 10 secondes.

Une fois encore, cette partie du réseau véhicule de nombreuses eaux claires parasites.

#### IV.1.3 - Bilan et problèmes constatés

Le réseau de collecte de Joncherey ne mène à aucune station d'épuration mais rejette directement les eaux dans les milieux récepteurs que sont l'Allaine et la Coeuvalte, à ce titre, il ne peut être considéré comme un réseau d'assainissement.

De plus, de nombreux dysfonctionnements ont été constatés :

- la présence d'eaux claires parasites sur l'ensemble du réseau résultant du captage des sources mais aussi du fait de la récupération par le réseau des eaux des bassins de rétentions situés en amont de la commune ainsi que de certains étangs. Les mesures effectuées l'ont été en période temps sec et ce, depuis plusieurs jours, et les débits d'eaux claires étaient déjà conséquents. On peut donc imaginer ce que seraient les volumes d'eaux claires en cas de pluie prolongée, ainsi que les problèmes en résultant : montée en charge du réseau, mauvaises évacuations aux exutoires et risques d'inondations dans la partie basse de la commune, comme cela c'est déjà produit par le passé.

**Tableau récapitulatif des taux de dilution**

Exutoire	Débit sanitaire théorique (m <sup>3</sup> /j)	Débit mesuré (m <sup>3</sup> /j)	Taux de dilution
Exutoire 1 : proche du passage à niveau	9	43	400 %
Exutoire 2 : rue de Belfort	65	430	550 %
Exutoire 3 : derrière logements de la Grande Rue	13	50	300 %
Exutoire 4 : derrière place Charbonnier	8	en charge	-
Exutoire 5 : déversoir d'orage	0	0	-
Exutoire 6 : La Coeuvalte	28	90	220 %

- les problèmes liés aux diamètres de certaines canalisations. En effet, à certains noeuds, comme au carrefour entre les Rue de Bambois, du Champ de Mai et de l'Eglise, la canalisation collectrice de ces 3 rues semble de diamètre insuffisant : le collecteur de  $\varnothing$  500 mm de la Rue de l'Eglise, le collecteur de  $\varnothing$  600 mm de la Rue de Bambois et celui de la Rue du Champ de Mai de  $\varnothing$  300 mm se rejoignent dans un collecteur de  $\varnothing$  600 dans le bas de la Rue de Bambois. En cas de très fortes pluies, cela pourrait s'avérer insuffisant et créer un engorgement.

De plus, ponctuellement, on peut constater des diminutions de diamètres.

- enfin, dans la partie basse de la commune, au niveau des carrefours entre la Rue de Bambois et la Grande Rue, la Rue d'Alsace et la Grande Rue, la Rue du Caporal Peugeot et la Grande Rue, on constate qu'une très faible pente (de l'ordre de 3 mm au mètre) empêche un bon écoulement des eaux. En effet, les sens de pente ne sont pas bien défini et peuvent être modifiés selon les volumes écoulés lors de pluie.

Ceci se traduit par un fort encrassement du réseau, sur ce secteur en particulier.

Enfin, notons que sur cette portion, le réseau est situé à faible profondeur puisqu'aux environ de - 110 cm..

#### IV.1.4 - Gestion des eaux pluviales et de ruissellement

La commune de Joncherey est confrontée à des problèmes d'évacuation des eaux pluviales liés à un fort ruissellement.

Nous avons calculés les volumes ruisselés pour les 2 bassins versants responsables des ruissellements sur la commune, c'est à dire :

- le bassin versant renfermant l'étang Prévot et les deux bassins de rétention situés en amont de la Rue du Champ de Mai,
- le bassin versant renfermant l'étang Grosjean et le bassin de rétention situé en contre bas du camping.

Le troisième bassin versant, au nord de la commune, n'est pas pris en compte puisque la majorité des eaux qu'il draine ne ruisselle pas sur Joncherey.

##### IV.1.4.1 - Présentation de la méthode utilisée

La méthode utilisée est basée sur l'estimation des volumes ruisselés et débit de pointe au point donné pour un événement pluvieux particulier :

$$V = Q_p \times T_c$$

avec :

$Q_p$  = débit de pointe  
 $T_c$  = temps de concentration.

Cette formule est applicable en considérant le temps de montée de la crue égale au temps de descente de la décrue.

Le débit est calculé avec la formule suivante :  $Q_p = 2,78 \cdot CIA$

Cette formule est applicable pour les petits bassins versants agricoles, elle est issue d'une méthode développée aux USA par le Soil Conservation Service.

- $Q_p$  = débit de pointe (l/s)  
 $C$  = coefficient de ruissellement (%)  
 $I$  = intensité de l'événement pluvieux (mm/h),  
 $A$  = surface du bassin versant (ha).

☞ **Le temps de concentration ( $T_c$ )** correspond à la durée que va mettre une goutte d'eau qui va s'écouler le long du chemin hydraulique le plus long sur le bassin versant. Il existe plusieurs méthodes pour estimer la valeur comme par exemple :

- *La méthode de KIRPLICH* :  $T_c = 0,02 \cdot L^{0,77} \cdot I^{-0,385}$

- $T_c$  = mn  
 $L$  = longueur du chemin hydraulique (m)  
 $I$  = pente moyenne du chemin hydraulique (m / m)

- *La méthode de VENTURA* :  $T_c = 7,62 \cdot (A/I)^{0,5}$

- $T_c$  = mn  
 $A$  = surface du bassin versant (km<sup>2</sup>)  
 $I$  = pente moyenne du chemin hydraulique (m / m)

- *La méthode de PASSINI* :  $T_c = 6 \times (A/L)^{1/3} / (I)^{1/2}$

- $T_c$  = mn  
 $A$  = surface du bassin versant (km<sup>2</sup>)  
 $L$  = longueur du chemin hydraulique (km)  
 $I$  = pente moyenne du chemin hydraulique (m / m)

En l'absence de données scientifiques rigoureuses pour la région, il est difficile d'utiliser telle ou telle méthode.  $T_c$  sera alors calculé à partir de la moyenne de ces valeurs.

☞ **Le coefficient de ruissellement** du bassin versant agricole dépend de nombreux paramètres :

- de l'occupation du sol,
- de l'état de dégradation de la surface du sol (battance),
- de la densité du couvert végétal ou des résidus de culture,
- de l'humidité du sol (en liaison avec l'historique climatique),
- des pratiques culturales,
- de la pente,
- du type de sol,
- de la pluie, par sa hauteur et son intensité.

Compte tenu de la grande variabilité de ces différents facteurs, l'estimation du coefficient de ruissellement est délicate. Nous nous placerons dans un contexte défavorable avec  $C = 15 \%$  pour des bassins versants agricoles en culture de petite taille, comme c'est le cas sur Joncherey.

La pluie de référence que nous prendrons en compte correspond à une pluie intense de 25 mm/h.

#### IV.1.4.2 - Présentation des résultats

Les résultats pour les 2 bassins versants sont les suivants :

Pour le premier, la surface s'élève à 75 ha, le chemin hydraulique atteint 1.250 m et la pente moyenne est de 0,024 m par m.

Pour le second, la surface s'élève à 280 ha, le chemin hydraulique atteint 3.200 m et la pente moyenne est de 0,013 m par m.

En considérant une pluie de référence de 25 mm / h avec un coefficient de ruissellement de 15 % nous obtenons les débits suivants :

$$Q_p 1 = 2,78 \times 0,15 \times 25 \times 75 = 780 \text{ l / s.}$$

$$Q_p 2 = 2,78 \times 0,15 \times 25 \times 280 = 2.900 \text{ l / s.}$$

Le temps de concentration moyen est estimé à :

$$T_c 1 = 32 \text{ mm}$$

$$T_c 2 = 70 \text{ mm}$$

Le volume susceptible de ruisseler pendant l'événement pluvieux est de :

$$V 1 = Q_p 1 \cdot T_c 1 = 0,78 \times 32 \times 60 = 1.500 \text{ m}^3$$

$$V 2 = Q_p 2 \cdot T_c 2 = 2,9 \times 70 \times 60 = 12.000 \text{ m}^3$$

Pour le bassin versant 1, les capacités de stockage des bassins de retenues situés en amont de la Rue du Champ de Mai semblent suffisantes pour empêcher l'arrivée d'eau massive sur la commune.

Pour le second bassin versant, il conviendrait de vérifier les capacités de stockage du bassin de retenue en contre bas du camping afin de s'assurer qu'il puisse remplir son rôle de tampon dans les meilleures conditions.

De plus, un curage régulier de ces bassins serait à prévoir afin d'en éviter leur comblement pour qu'ils puissent retenir un maximum d'eau lors d'événements pluvieux importants.

Enfin, afin d'éviter tous ces phénomènes de ruissellement, il conviendrait de limiter l'imperméabilisation des sols.

Ainsi, sur les futures zones d'urbanisation, il sera nécessaire de tenir compte de ce problème afin de ne pas augmenter ces phénomènes de ruissellement déjà importants sur la commune.

## IV.2 - Résultats et analyse des questionnaires

Préalablement à la présentation des résultats du dépouillement voici quelques principes de base d'une installation d'assainissement non collectif.

- *Principe de base de l'assainissement non collectif :*

Une installation d'assainissement non collectif est normalement constituée de 3 parties :

- le pré-traitement : il est constitué des ouvrages suivants : fosse septique, fosse toutes eaux, bac dégraisseur, filtre à pouzzolane. Le rôle de ces ouvrages est de préparer les effluents pour le traitement. Après les ouvrages de pré-traitement, il subsiste entre 60 et 80 % de la pollution brute qui est sortie de la maison.
- le traitement : il s'agit des dispositifs qui vont permettre d'obtenir une épuration des effluents après les ouvrages de pré-traitement. La filière classique est l'épandage souterrain (tranchées d'infiltration). On peut également obtenir une épuration en faisant passer des effluents au travers d'un massif de sable (filtre à sable vertical ou horizontal, tertre d'infiltration).
- l'évacuation des eaux épurées : soit par infiltration directe dans le sol, soit par rejet vers un exutoire de surface suivant la filière de traitement développée et le contexte local.

Un questionnaire d'assainissement a été diffusé à la population afin de recueillir des informations sur les systèmes existants sur les parcelles (assainissement non collectif).

145 questionnaires ont été retournés soit un taux de réponse de 30 % pour les résidences principales.

Du fait d'un taux de réponse sensiblement inférieur à 50 %, ces statistiques ne sont donc pas forcément représentatives de la globalité de la commune et devront être utilisées avec prudence.

- *Bilan des questionnaires*

### Caractéristiques de l'habitat

#### Type de logements

Taille	F1-F2	F3	F4	F5	F6 et plus	Pas de réponse	Total
Nombre	7	14	39	66	22	2	145
%	1	10	27	45	16	1	100

	Résidence principale	Résidence secondaire	Pas de réponse	TOTAL
Nombre	138	1	6	145
%	95	1	4	100

### Nature de l'habitat

Taille	Habitations seules	Habitations + dépendances	Exploitations agricoles	Locaux professionnels	Pas de réponse	Total
Nombre	108	28	2	1	6	145
%	74	19	2	1	4	100

### Composition des foyers

Personnes par foyer	1	2	3	4	5 et +	Pas de réponse	Total
Nombre	16	73	20	14	7	15	145
%	11	50	14	10	5	10	100

La taille moyenne des foyers est de 2,4 personnes par foyer ayant répondu.

### Caractéristiques des parcelles

Taille	> 1.500 m <sup>2</sup>	> 500 et < 1.500 m <sup>2</sup>	< 500 m <sup>2</sup>	Pas de réponse	Total
Nombre	36	80	21	8	145
%	25	55	14	6	100

L'habitat est constitué en grande partie de maisons individuelles (74 %) et d'habitations avec dépendances (19 %). Les habitations sont essentiellement des résidences principales (ce qui entraîne des flux constants au cours du temps).

Le faible nombre d'exploitations agricoles et de locaux professionnels (3 %) confirme le côté résidentiel de Jonchery.

Les habitations semblent être sous occupées (61 % ont 3 chambres ou plus mais seulement 29 % des logements ont 3 occupants ou plus).

Assainissement

*Séparation des eaux pluviales et des eaux usées*

	Oui	Non	Pas de réponse	Total
Nombre	56	82	7	145
%	39	57	4	100

*Evacuation des eaux pluviales*

Type	Citerne	Puisard	Caniveau	Epandage dans le sol	Autre (mare)	Réseau public	Pas de réponse
Nombre	2	2	9	7	3	128	6
%	1	1	6	5	2	81	4

La séparation des eaux pluviales et des eaux usées est peu fréquente (39 % des réponses) et l'évacuation se fait principalement par le réseau public (81 %).

L'évacuation par le puisard, épandage dans le sol ou autre ne concerne que peu de logement.

*Ancienneté des systèmes d'assainissement non collectifs*

	Avant 1982	Après 1982	Pas de réponse	Total
Nombre	112	10	23	145
%	77	7	16	100

*Pré-Traitement des eaux usées*

Type	Fosse étanche	Fosse septique	Fosse toutes eaux	Filtre	Bac dégraisseur	Pas de réponse	Absence de traitement
Nombre	2	119	21	45	47	2	1
%	2	82	13	31	32	2	1

*Fréquence d'entretien des fosses*

	Moins de 1 fois tous les 5 ans	Entre 1 fois tous les 2 ans et 1 fois tous les 5 ans	Plus de 1 fois tous les 2 ans	Pas de réponse	Total
Nombre	80	27	4	31	142
%	56	19	3	22	100

*Fréquence d'entretien des séparateurs à graisses*

	Plus de 4 fois par an	Entre 4 fois et 1 fois par an	Moins de 1 fois par an	Pas de réponse	Total
Nombre	1	19	12	15	47
%	2	40	26	32	100

97 % des logements possèdent des dispositifs de pré-traitement, et principalement des fosses septiques (82 % des logements ayant répondu).

Les bacs dégraisseurs et filtre sont présent à plus de 30 %.

On peut constater également que ces dispositifs sont assez anciens (7 % après 1982).

La majorité des fosses ne sont pas vidangées régulièrement, en revanche le séparateur à graisses paraît mieux entretenu.

*Evacuation des eaux usées vers le réseau collectif*

	Oui	Non	Pas de réponse
Nombre	104	27	14
%	72	19	9

*Traitement des eaux usées sur la parcelle*

Type	Epandage	Filtre à sable	Tertre	Autre	Pas de réponse	Absence de traitement
Nombre	6	19	1	4	0	11
%	15	46	2	10	0	27

*Evacuation des eaux usées*

Vers	le sol	le puisard	le fossé	sur la route	mare, ruisseau	réseau public	Pas de réponse
Nombre	1	1	14	3	1	48	0
%	1	1	21	5	1	71	0

Que le traitement des eaux usées s'effectue sur la parcelle ou non, l'évacuation finale se fait principalement par le réseau public (plus de 70 %), ou vers le fossé (21 %).

On peut constater que lorsque les eaux sont traitées sur la parcelle, elles le sont principalement par filtre à sable (46 %) ou épandage (15 %).

Observations particulières

	Oui		Non		Pas de réponse		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Etes vous satisfait de votre installation ?	106	73	35	24	4	3	145	100

	Avez vous des problèmes avec votre installation ?	Mauvaises odeurs	Débordements	Problèmes d'évacuation	Autre
Nombre	35	30	7	4	0
%	24	73	17	10	0

	Terrain est-il gorgé d'eau en période humide ?	Présence d'eau dans le sous-sol ou la cave	Présence d'un puits
Nombre	39	11	31
%	27	8	21

73 % des foyers sont satisfaits de leur installation et les problèmes rencontrés sont essentiellement liés aux problèmes d'odeurs (73 %).

Les sols sont assez souvent gorgé d'eau (27 %) mais les caves ou sous sols des habitations sont relativement peu souvent inondés.

Sur le territoire communal 31 % des logements possèdent un puits, cependant peu sont encore en service.

La réunion publique d'information est souhaitée à 59 % et 32 foyers (22 %) étaient intéressés pour effectuer un diagnostic de leur système d'assainissement.

Au regard des résultats présentés ci-dessus, on peut considérer que 63 % des installations présentent un bilan satisfaisant.

37 % doivent être modifiées ou complétées, voire entièrement réhabilitées pour être en conformité d'un point de vue réglementaire environnemental.

Nous rappelons que les données ci-dessus sont issues des questionnaires assainissement complétés par les habitants de la commune. Ils n'ont de valeur qu'à titre indicatif et non d'état des lieux précis de la situation de l'assainissement à l'échelle communale.

### IV.3 - Bilan sommaire de la station d'épuration de Grandvillars

Mise en service en 1990, cette station peut traiter les eaux usées de 22.000 éq.hab. A l'heure actuelle, elle ne fonctionne qu'à la moitié de sa capacité puisqu'elle ne reçoit qu'un peu plus de 10.000 éq.hab. Lors de son dimensionnement, il avait été prévu d'y raccorder la commune de Joncherey.

Cette station fonctionne sur le principe des "boues activées", c'est à dire la mise en contact des effluents avec des micro-organismes qui absorbent et dégradent la matière organique en se développant en présence d'oxygène.

Il existe aussi un bassin d'orage afin de stocker les eaux lors d'événements pluvieux importants afin de ne pas les rejeter sans traitement dans le milieu récepteur : l'Allaine.

8 communes sont déjà raccordées sur cette station dont des communes suisses.

Etant donné qu'actuellement, la station fonctionne en sous charge, les rendements épuratoires sont excellents (plus de 90 % pour la DBO<sub>5</sub> et les MES d'après le SATESE).

Le plus gros problèmes reste l'arrivée d'eaux claires en période de pluie, ce qui provient, pour la part la plus importante du collecteur suisse, qui est en réseau unitaire stricte.

Ainsi, cette station est tout à fait apte à recevoir les eaux usées de Joncherey dans l'hypothèse ou la commune souhaiterait s'y raccorder.

## V - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

### V.1 - Alimentation et qualité de l'eau

La commune de Joncherey est alimentée en eau potable depuis le réservoir de Delle. L'eau provient d'une part des captages de Faverois qui pompent l'eau de la nappe de Sundgau et de ceux de Delle, situés dans la vallée de l'Allaine.

Il n'y a donc pas sur la commune de Joncherey de ressource en eau ni de périmètre de protection définis.

Des analyses de l'eau ont eu lieu en 2001, l'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique et conforme aux normes de potabilité.

Toutefois, il convient de souligner que le captage de Delle est très vulnérable aux pollutions et que les périmètres de protection de cette ressource ne sont pas définis.

Par contre, le captage de Faverois est très peu vulnérable, la nappe de Sungdau étant protégée par une couverture de loess imperméable.

### V.2 - Consommation relative à l'échelle de la commune

Le fermier nous a transmis les données relatives à la consommation d'eau sur la commune pour les années 2000 et 2001.

La consommation a diminué de près de 8 % entre 2000 et 2001, passant de 72.924 m<sup>3</sup> en 2000 à 67.328 m<sup>3</sup> en 2001.

Le nombre total de branchements sur la commune est de 520.

8 branchements ont une consommation supérieure à 500 m<sup>3</sup> comme le camping ou encore l'EARL YODER.

Si l'on ne prend en compte que les branchements de type domestique, la consommation est la suivante :

- nombre de branchements domestiques : ..... 512
- consommation totale : ..... 59.908 m<sup>3</sup>/an.
- consommation moyenne domestique : ..... 117 m<sup>3</sup>/an/br pour 2001

## VI - MILIEUX NATURELS

### VI.2 - Géologie

Les terrains géologiques rencontrés sur la commune de Joncherey sont les suivants :

*E* : *Eboulis* - Eboulis des pentes, fréquents au pied des escarpements dominés par les séries gréseuses du Trias, les couches calcaires du Jurassique ou les alluvions des cailloutis du Sundgau. Ces dernières ont souvent glissés sur le soubassement marneux de l'Oligocène.

*Fz* : *Alluvions actuelles des vallées* - Dans la vallée de l'Allaine, à Fesches le Châtel, le sous sol oligocène a été rencontré à la profondeur de 5,50 m. les alluvions sont surtout calcaires et renferment peu d'éléments siliceux.

*Fp, Fpr, Fpv* : *Alluvions anciennes*, dites cailloutis ou graviers du Sundgau à éléments rhénans (Fpr) ou vosgiens (Fpv).

*OE* : *Loess et loesslehm* - Dépôts pulvérulents d'origine éolienne, finement sableux, de teinte jaune paille ou brunâtre, contenant jusqu'à 40 % de calcaire à l'origine (loess) souvent décalcifiés (lehm). Les loess récents (Oez) renferment des fossiles de petite taille. Les loess anciens (Oex) renferment de grosses poupées ; ils comprennent plusieurs séries souvent lehmifiées. L'épaisseur de ces dépôts atteint jusqu'à 15 mètres.

*g1* : *Oligocène inférieur, Conglomérat côtier, Système de Bourgogne* - Ensemble de marnes, grès, conglomérats et calcaires lacustres.

*j8* : *Kimméridgien* - 10 à 15 mètres de marnes, calcaires marneux, grumeleux ou compacts, parfois glauconneux.

*j7* : *Séquanien* - Ensemble de calcaire souvent compacts et de marnes.

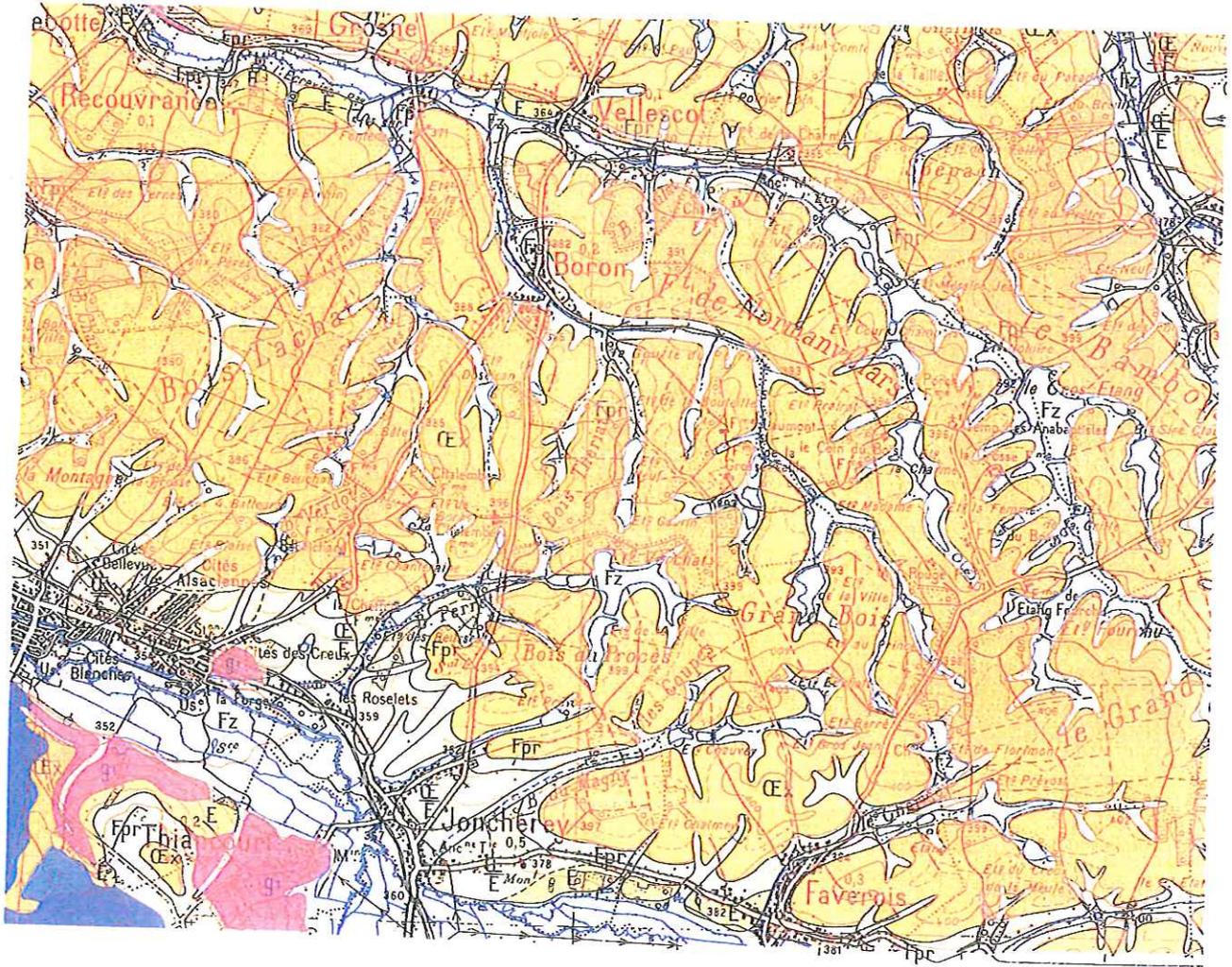
### VI.2 - Hydrogéologie

La commune de Joncherey se situe sur la bordure méridionale du Sundgau. Ses cailloutis qui reposent sur l'ensemble peu perméable oligocène sont recouverts sur une grande partie par un manteau loessique.

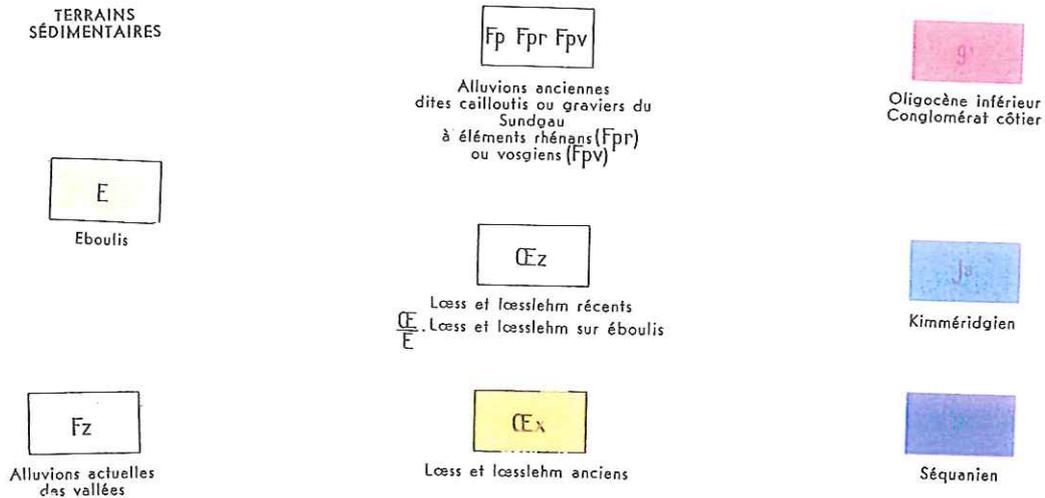
Ses cailloutis contiennent une nappe aquifère importante mais de transmissivité moyenne.

Exploités par forage sur le Territoire de Belfort, ils donnent des débits suffisants pour alimenter les communes environnantes dont, pour partie la commune de Delle mais aussi celle de Joncherey.

Carte géologique n° XXXVI.20 de Belfort  
(échelle 1/50.000ème)



TERRAINS  
SÉDIMENTAIRES



## VI.3 - Paysage - Topographie

### VI.3.1 - Paysage

Le paysage de la vallée de l'Allaine est caractérisé par son ouverture et son homogénéité, vaste surface plate toujours en herbe avec le tracé ondulant des berges végétalisées de la rivière.

Les collines, de relief doux, peu cloisonnées avec presque toujours en vue des forêts, offrent à Joncherey un très beau dégagement vers la plaine de l'Allaine et les premiers plateaux du Jura.

Enfin, les nombreux étangs de la commune constituent un paysage d'une très grande qualité.

Ils sont à la fois isolés sans être réellement difficiles d'accès, ce qui attire de nombreux promeneurs mais aussi des pêcheurs.

### VI.3.2 - Topographie

La commune est située dans un relief doucement vallonné, typique du Sundgau. Les points hauts se trouvent à l'Est de la commune et les points bas en bordure de l'Allaine.

Ainsi, les hauts reliefs se situent légèrement au dessus de 400 mètres et les points bas, proche de 350 mètres au niveau de l'Allaine à la limite communale entre Joncherey et Grandvillars.

L'incidence de la topographie sur le territoire communal est la présence de 3 bassins versants. Le plus grand se situe au Nord de la commune et contient l'étang de Verchat. Les 2 autres se situent dans la moitié Sud du territoire communal et contiennent entre autre, l'étang Prévot et l'étang Grosjean.

## VI.4 - Zones naturelles d'intérêt écologique

La commune de Joncherey se situe sur 2 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Il existe deux grands types de ZNIEFF :

- **ZNIEFF de type 1** : ce sont des secteurs de superficie souvent limitée définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.
- **ZNIEFF de type 2** : elles sont constituées de grands ensembles naturels riches, peu modifiés ou offrant des potentialités importantes d'un point de vue écologique.

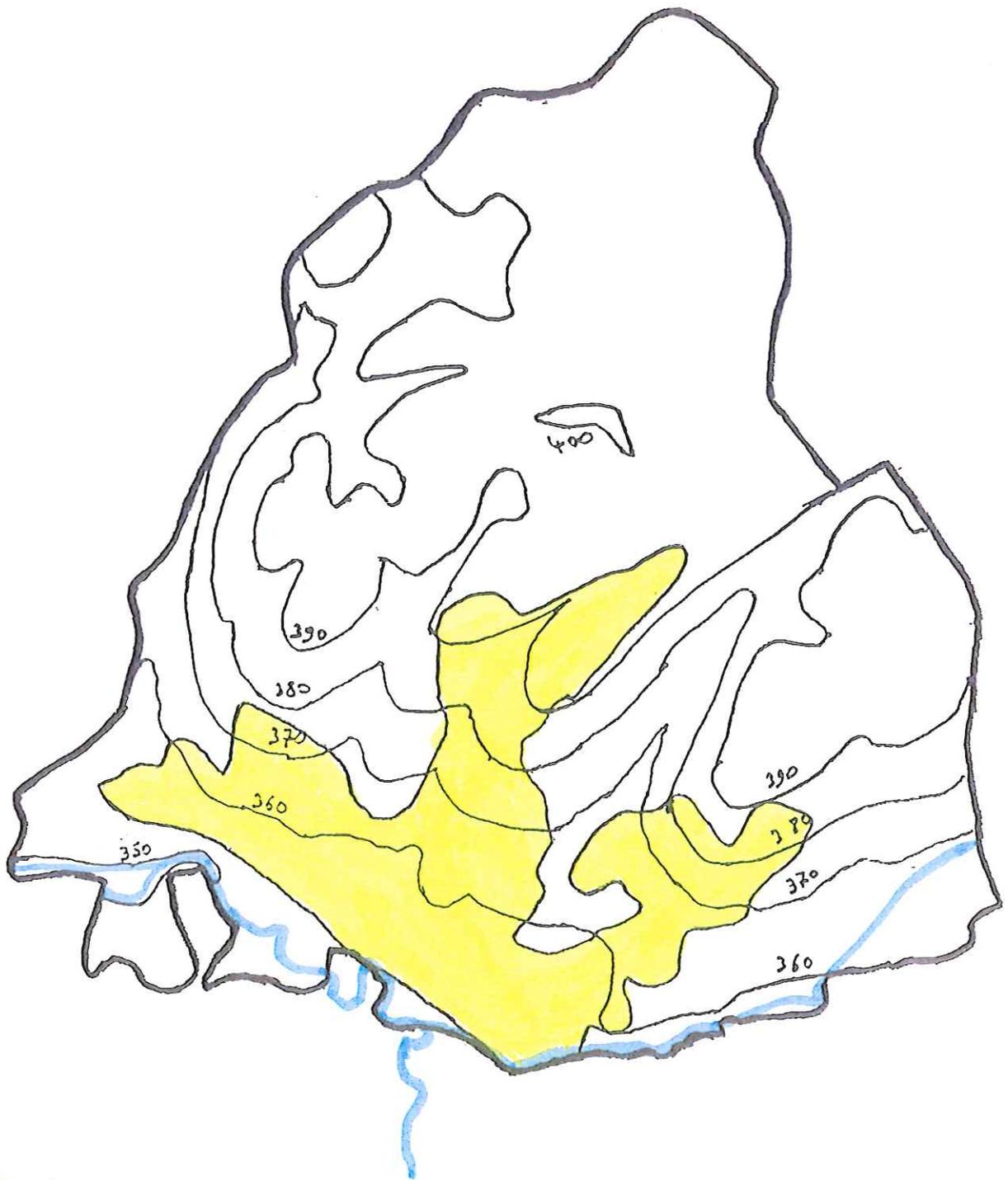
La ZNIEFF de type 1 (n° 0000 0580) est constituée par l'Allaine entre Joncherey et Grandvillars. Cette zone est caractérisée par des habitats d'eaux douces et des formations herbacées naturelles ou sub-naturelles.

La ZNIEFF de type 2 (n° 0455 0000) est constituée par la zone des étangs du Sundgau (au Sud de l'autoroute A 36).

Cette zone est caractérisée par des habitats d'eaux douces et des forêts.

Ces ZNIEFF sont représentées sur la carte page suivante (échelle 1/18.000ème).

Carte du relief de Joncherey  
(échelle 1/18.000ème)



- Limites communales
- Zone urbanisée
- Réseau hydrographique
- Courbe de niveau

## VI.5 - Milieu hydraulique superficiel

Joncherey est traversée par 2 rivières, l'Allaine et la Coeuvatte ainsi que par de nombreux fossés rejoignant chacun ces deux rivières.

L'Allaine est une rivière de 58 kilomètres qui prend sa source en Suisse à une altitude de 605 mètres et se jette dans le Doubs à Montbéliard.

La vallée de l'Allaine, en aval de Joncherey appartient à une région naturelle à la topographie molle faisant partie du Sungdau.

L'objectif de qualité de l'Allaine est peu ambitieux puisque de 2, soit une qualité moyenne, et ce, depuis la frontière Suisse jusqu'à la confluence avec la Bourbeuse.

Les analyses physico-chimiques et biologiques de l'Allaine à Joncherey témoignent d'une mauvaise qualité générale du cours d'eau (classe 3 - qualité médiocre).

La Coeuvatte, second affluent de l'Allaine au niveau de Joncherey a elle, un objectif de qualité de 1 B (bonne qualité). Cet objectif n'est pas respecté puisque les analyses lui donnent une qualité de 2 soit qualité moyenne.

Le débit d'étiage quinquennal de l'Allaine est de 0,8 m<sup>3</sup>/s et l'estimation du débit moyen annuel est de 4,8 m<sup>3</sup>/s et ce, à la station de Montvillars située à quelques kilomètres à l'Ouest de Joncherey.

Lors de longue période humide, la zone inondable de l'Allaine peut s'étendre sur la commune de Joncherey et toucher la quasi totalité des logements de la Grande Rue se trouvant le long de l'Allaine.

De plus, par le passé, les eaux s'écoulant des nombreux fossés se trouvaient "piégées" par la voie ferrée qui jouait un rôle de digue. Cependant, le percement de 5 exutoires sous cette voie ferrée a permis une meilleure évacuation de ces eaux de fossés.

Les tableaux des pages suivantes récapitulent la qualité de l'Allaine à Joncherey mais aussi en amont, à Delle et en aval à Grandvillars.

Des données sur la qualité de la Coeuvatte à Joncherey sont également fournies (source : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse).

## Allaine à Delle

Mise à jour du 21/09/00

### Récapitulatif de la qualité de l'eau



SYSTEME D'EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EAU (Consulter les informations détaillées)												
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise							
Classe												
Indice de qualité	80 à 100	60 à 80	40 à 60	20 à 40	0 à 20							
Altération non qualifiée		Nombre insuffisant de prélèvements effectués dans l'année, ou répartition incorrecte des prélèvements dans l'année.										
CLASSES DE QUALITE ANNUELLES												
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur										
Abréviations des altérations		MOX = Matières Organiques et Oxydables - MA = Matières Azotées - NO3 = Nitrates MP = Matières Phosphorées - MES = Matières en suspension										
Année de mesure	Validation des données	MOX	MA	NO3	MP	MES	Micro-organismes	Phyto-plancton	Métaux (eau)	Métaux (bryophytes)	Pesticides	Micropolluants organiques
1996	V											
1993	V											
1992	V											
1990	V											
1986	V											
1985	V											

## Allaine à Grandvillars

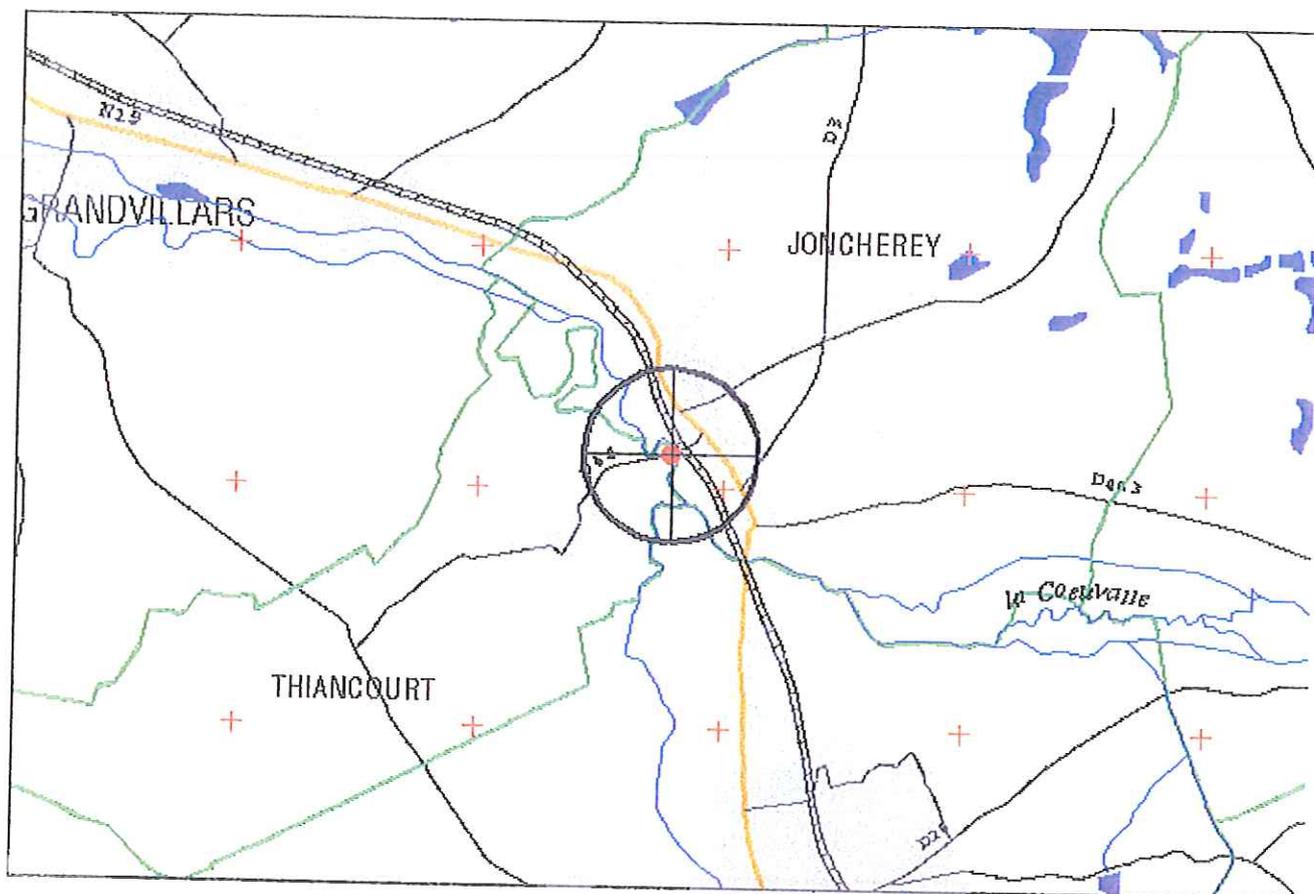
### Récapitulatif de la qualité de l'eau



SYSTEME D'EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EAU (Consulter les informations détaillées)												
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise							
Classe												
Indice de qualité	80 à 100	60 à 80	40 à 60	20 à 40	0 à 20							
Altération non qualifiée		Nombre insuffisant de prélèvements effectués dans l'année, ou répartition incorrecte des prélèvements dans l'année.										
CLASSES DE QUALITE ANNUELLES												
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur										
Abréviations des altérations		MOX = Matières Organiques et Oxydables - MA = Matières Azotées - NO3 = Nitrates MP = Matières Phosphorées - MES = Matières en suspension										
Année de mesure	Validation des données	MOX	MA	NO3	MP	MES	Micro-organismes	Phyto-plancton	Métaux (eau)	Métaux (bryophytes)	Pesticides	Micropolluants organiques
1996	V											

## Allaine à Joncherey

Fond cartographique extrait de BD Carto © IGN Paris 1994



### Matières organiques et oxydables



SYSTEME D'EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EAU (informations sur le système d'évaluation)					
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise
Classe					
Indice de qualité	80 à 100	60 à 80	40 à 60	20 à 40	0 à 20
Altération non qualifiée		Nombre insuffisant de prélèvements effectués dans l'année, ou répartition incorrecte des prélèvements dans l'année.			
RESULTATS DISPONIBLES					
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur			
Période		Classes et indices de qualité			
Année de mesure	Nombre de prélèvements qualifiés	Qualité du prélèvement le plus défavorable de chaque mois	Répartition des classes de qualité pour tous les prélèvements	Classe annuelle retenue	Indice annuel retenu
		J, F, M, A, M, J, J, A, S, O, N, D	0 20 40 60 80 100		
1996	7 (V)				71
1993	7 (V)				65

## Matières phosphorées



SYSTEME D'EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EAU (informations sur le système d'évaluation)					
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise
Classe					
Indice de qualité	80 à 100	60 à 80	40 à 60	20 à 40	0 à 20
Altération non qualifiée	<input type="checkbox"/>	Nombre insuffisant de prélèvements effectués dans l'année, ou répartition incorrecte des prélèvements dans l'année.			
RESULTATS DISPONIBLES					
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur			
Période		Classes et indices de qualité			
Année de mesure	Nombre de prélèvements qualifiés	Qualité du prélèvement le plus défavorable de chaque mois J, F, M, A, M, J, J, A, S, O, N, D	Répartition des classes de qualité pour tous les prélèvements 0 20 40 60 80 100	Classe annuelle retenue	Indice annuel retenu
1996	7 (V)				13
1993	7 (V)				40

## Matières azotées



SYSTEME D'EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EAU (informations sur le système d'évaluation)					
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise
Classe					
Indice de qualité	80 à 100	60 à 80	40 à 60	20 à 40	0 à 20
Altération non qualifiée	<input type="checkbox"/>	Nombre insuffisant de prélèvements effectués dans l'année, ou répartition incorrecte des prélèvements dans l'année.			
RESULTATS DISPONIBLES					
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur			
Période		Classes et indices de qualité			
Année de mesure	Nombre de prélèvements qualifiés	Qualité du prélèvement le plus défavorable de chaque mois J, F, M, A, M, J, J, A, S, O, N, D	Répartition des classes de qualité pour tous les prélèvements 0 20 40 60 80 100	Classe annuelle retenue	Indice annuel retenu
1996	7 (V)				48
1993	7 (V)				47

## Nitrates



SYSTEME D'EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EAU (informations sur le système d'évaluation)					
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise
Classe					
Indice de qualité	80 à 100	60 à 80	40 à 60	20 à 40	0 à 20
Altération non qualifiée	<input type="checkbox"/>	Nombre insuffisant de prélèvements effectués dans l'année, ou répartition incorrecte des prélèvements dans l'année.			
RESULTATS DISPONIBLES					
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur			
Période		Classes et indices de qualité			
Année de mesure	Nombre de prélèvements qualifiés	Qualité du prélèvement le plus défavorable de chaque mois J, F, M, A, M, J, J, A, S, O, N, D	Répartition des classes de qualité pour tous les prélèvements 0 20 40 60 80 100	Classe annuelle retenue	Indice annuel retenu
1996	7 (V)				47
1993	7 (V)				22

## Phytoplancton



SYSTEME D'EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EAU (informations sur le système d'évaluation)					
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise
Classe					
Indice de qualité	80 à 100	60 à 80	40 à 60	20 à 40	0 à 20
Altération non qualifiée		Nombre insuffisant de prélèvements effectués dans l'année, ou répartition incorrecte des prélèvements dans l'année.			
RESULTATS DISPONIBLES					
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur			
Période		Classes et indices de qualité			
Année de mesure	Nombre de prélèvements qualifiés	Qualité du prélèvement le plus défavorable de chaque mois	Répartition des classes de qualité pour tous les prélèvements	Classe annuelle retenue	Indice annuel retenu
		J F M A M J J A S O N D	0 20 40 60 80 100		
1996	7 (V)				64
1993	7 (V)				64

## Invertébrés benthiques



Indice Biologique Global Normalisé (IBGN) ou adapté aux cours d'eau profonds (IBGA)					
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise
Classe					
IBGN (note sur 20)	17 à 20	13 à 16	9 à 12	5 à 8	0 à 4
RESULTATS DISPONIBLES					
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur			
Période		Classes et indices de qualité			
Année de mesure	Nombre de prélèvements	Qualité du prélèvement le plus défavorable de chaque mois	Répartition des classes de qualité pour tous les prélèvements	Classe annuelle retenue	IBGN (note sur 20)
		J F M A M J J A S O N D	0 20 40 60 80 100		
1996	2 (V)				7

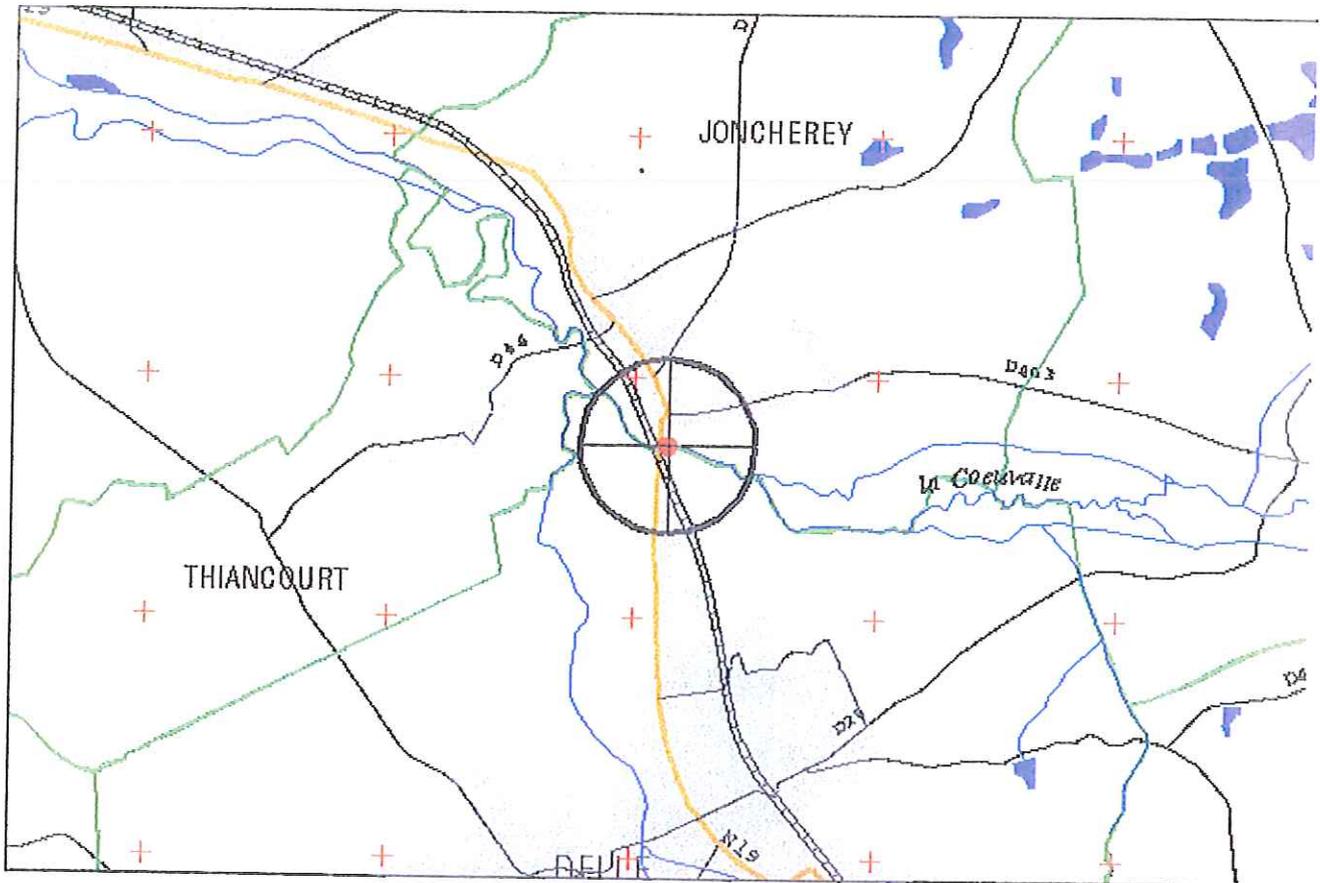
## Récapitulatif de la qualité de l'eau



SYSTEME D'EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EAU (Consulter les informations détaillées)												
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise							
Classe												
Indice de qualité	80 à 100	60 à 80	40 à 60	20 à 40	0 à 20							
Altération non qualifiée		Nombre insuffisant de prélèvements effectués dans l'année, ou répartition incorrecte des prélèvements dans l'année.										
CLASSES DE QUALITE ANNUELLES												
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur										
Abréviations des altérations		MOX = Matières Organiques et Oxydables - MA = Matières Azotées - NO3 = Nitrates MP = Matières Phosphorées - MES = Matières en suspension										
Année de mesure	Validation des données	MOX	MA	NO3	MP	MES	Micro-organismes	Phyto-plancton	Métaux (eau)	Métaux (bryophytes)	Pesticides	Micropolluants organiques
1996	V											
1993	V											

## Coeuvatte à Joncherey

Fond cartographique extrait de BD Cartho © IGN Paris 1994



### Récapitulatif de la qualité de l'eau



SYSTEME D'EVALUATION DE LA QUALITE DE L'EAU												
<a href="#">(Consulter les informations détaillées)</a>												
Qualité	Très bonne		Bonne		Passable		Mauvaise		Très mauvaise			
Classe	■		■		■		■		■			
Indice de qualité	80 à 100		60 à 80		40 à 60		20 à 40		0 à 20			
Altération non qualifiée	□		Nombre insuffisant de prélèvements effectués dans l'année, ou répartition incorrecte des prélèvements dans l'année.									
CLASSES DE QUALITE ANNUELLES												
Validation des données		P = Provisoires non validées par le producteur V = Validées par le producteur										
Abréviations des altérations		MOX = Matières Organiques et Oxydables - MA = Matières Azotées - NO3 = Nitrates MP = Matières Phosphorées - MES = Matières en suspension										
Année de mesure	Validation des données	MOX	MA	NO3	MP	MES	Micro-organismes	Phyto-plancton	Métaux (eau)	Métaux (bryophytes)	Pesticides	Micropolluants organiques
1996	V	■	■	■	■			■				
1993	V	■	■	■	■	■		■				

Les données relatives de 1996 font état d'une qualité bonne à très mauvaise sur Joncherey selon les paramètres pris en considération.

Paramètres	Qualité
MOX	bonne
Matières phosphorées	très mauvaise
Matières azotées	passable
Nitrates	passable
Phytoplancton	bonne
Invertébrés benthiques	mauvaise

Il faut noter que pour les stations où un suivi sur plusieurs années a été réalisé, on remarque une amélioration de la qualité, ce qui est le cas par exemple à la station de Delle entre 1985 et 1996.

Enfin, on peut constater que de l'amont vers l'aval, la qualité de l'Allaine se dégrade pour certains paramètres, notamment pour les matières oxydables qui passent de très bonne qualité à Delle à passable à Grandvillars.